



Commune de Montpreveyres

Lettre d'information

No 5 - 2011

EN COMPLEMENT A NOTRE RECENT TOUS-MENAGES

URGENT - Restriction d'eau Mesures drastiques

Aux habitants de la commune, Mesdames, Messieurs,

Vous avez reçu mardi 17 mai un tous-ménages vous rendant attentifs à l'économie d'eau.

Nous vous rappelons que nous sommes approvisionnés en eaux par nos sources communales et, celles-ci ne suffisent plus, actuellement, à approvisionner l'entier de la consommation.

L'Association des eaux du Jorat (AIEJ) nous avise que de sérieuses mesures de restriction d'eau doivent être prises.

Outre l'approvisionnement en eau de boisson des ménages, notre réseau d'eau sert aussi pour la lutte contre l'incendie. Notre capacité d'eau n'est plus assurée. Seule une période de pluie continue peut normaliser la situation.

Pour ces raisons et afin de maintenir la sécurité publique des habitants de la commune, la Municipalité décrète une:

Restriction d'eau



tournez SVP



Commune de Montpreveyres

Lettre d'information

No 5 - 2011

Sont dorénavant interdits:

- Nettoyage des espaces extérieurs, places et objets mobiliers ou immobiliers ;
- Remplissage des piscines, étangs etc.
- Arrosage en continu ou au jet des gazons et plantations.

Seuls sont autorisés:

- Consommation d'eau de boisson, sanitaires, ou pour usage ménager ;
- Arrosage des potagers ou plantations délicates à l'arrosoir.

Cette interdiction reste valable jusqu'à nouvel avis

Nous invitons les personnes alimentées par leur propre source à faire de même par solidarité.

En cas de renseignements M. André Pauli se tient à votre disposition (079'933'90'98).

Des mesures pourront être prises contre les contrevenants.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre vigilance.

Montpreveyres, mai 2011

La Municipalité